

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro URB-04.1 modifiant le Règlement de lotissement numéro URB-04 afin de revoir les dispositions relatives à la contribution pour fins de pars, de terrains de jeux ou d'espaces naturels.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 8 mai 2023, le conseil de la Municipalité de Saint-Alban a adopté le projet de règlement suivant;
 - Projet de règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro URB-04 afin de revoir les dispositions relatives à la contribution pour fins de pars, de terrains de jeux ou d'espaces naturels.
2. Une assemblée publique de consultation portant sur ce projet de règlement se tiendra le lundi 10 juillet 2023 à 19 h 00, au centre communautaire Fernand Marcotte situé au 179, rue Principale à Saint-Alban. Au cours de cette assemblée, ledit projet sera expliqué et le conseil entendra les personnes intéressées qui désirent s'exprimer relativement à celui-ci.
3. Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 241, rue Principale à Saint-Alban, pendant les heures d'ouverture du bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

Donné à Saint-Alban, ce 28 juin 2023



Mélodie Couture-Montmeny,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

